

Commune de L'Albenc
Département de l'Isère

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DECEMBRE 2014
COMPTE RENDU TENANT LIEU DE PROCES VERBAL

Date de convocation : 11/12/2014
Nombre de conseillers : en Exercice 15
Présents 15
Votants 15

L'an deux mille quatorze et le seize décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de L'Albenc, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Ghislaine ZAMORA, Maire

Présents :

Mmes et Ms Ghislaine ZAMORA, Christelle GUIONNEAU, Marjory LUYTON, Marlène MANTEGARI, Nathalie LYONNE, Anne-Laure ROUQUAIROL, Catherine STUCK, Véronique SCARINGELLA Brahim BASRI, Alexis BOUCHERAND, Patrick BURRIAND, Gérard CAMBON, Christian JOLLY, Christian MATHIEU, Alexandre PICAT,

Les conseillers présents, représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Christelle GUIONNEAU, secrétaire de séance.

2- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce compte rendu.

3- DELIBERATIONS DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LE CENTRE MEDICO-SCOLAIRE DE ST MARCELLIN

Le Conseil municipal répond favorablement à la demande d'aide financière par convention du centre médico-scolaire de Saint Marcellin. Cette participation est de 0,54 € par enfant scolarisé à l'école maternelle et primaire, cette année le nombre d'enfants est de 158 x 0,54€ la somme totale sera donc de 85,32€.

Avis favorable et approbation à l'unanimité du Conseil municipal pour l'année 2014-2015, le Conseil autorise Madame le Maire à signer la convention et verser cette aide financière.

D'autre part, la ville de Saint Marcellin demande également que le Conseil délibère pour l'année 2012-2013 pour cette aide.

Pour l'année 2012-2013, il faudra se mettre en rapport avec les services du Centre médico-scolaire pour le nombre exact d'enfants. Avis favorable et approbation à l'unanimité du Conseil municipal, le Conseil autorise Madame le Maire à signer la convention et verser cette aide financière.

4 –DELIBERATION POUR ANNULLATION DE LA DELIBERATION 2014-43 POUR FAUTE DE FRAPPE

Suite à une faute de frappe Madame le Maire propose d'annuler la délibération 2014-43.

Lors du Conseil municipal du 17/06/2014, le Conseil municipal avait voté le transfert financier suivant :
TABLEAU

Le chapitre concerné pour l'achat du véhicule RENAULT MASTER est le 2182 « matériel de transport » et non pas le chapitre 2181 « installations générales, aménagements divers »

5 –DELIBERATIONS BUDGET, VIREMENT EN INVESTISSEMENT, INFO FISAC, CALENDRIER DES COMMISSIONS FINANCES

ANNULATION DE LA DELIBERATION 2014-50 relative à la DM n°1 du budget général section investissement (pose fourreaux rue du pressoir) pour imputation erronée 23159 et est remplacée par l'imputation 21534 réseau d'électrification.

TABLEAU

Approbation à l'unanimité.

SUITE A LA DEMANDE DU TRESORIER MR CHAILLET, et afin de régulariser le paiement du logiciel E-Magnus Berger Levraut, le paiement du logiciel prévu en fonctionnement doit être imputé en investissement sur concessions et droit. (budget général)

TABLEAU

Approbation à l'unanimité.

VIREMENT DE LIGNE EN INVESTISSEMENT (budget général) Madame le Maire informe le Conseil que la ligne réseau d'électrification 21534 déficitaire a du être créditée de 6000€ de la ligne 2115 terrains bâtis (ligne non utilisée).

TABLEAU

INFO FISAC : le solde du FISAC de 52 000 € (budget annexe commerces et logements) devait être versé prochainement, Madame le Maire explique que suite à la demande des services de la DIRECCTE le versement est suspendu pour demande de pièces complémentaires, celles-ci ont été envoyées, nous attendons la réponse des services concernés.

LE CALENDRIER DES COMMISSIONS FINANCES sera le suivant : mardi 3 février débat d'orientation budgétaire, mardi 17 (et 24 si besoin) février budget principal et pour la préparation du budget annexe mardi 3 mars, tout le Conseil municipal sera convoqué.

6- INFORMATION POUR CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE POUR LE RESTAURANT LE DIABLE AU THYM

Suite au départ à la retraite de Mr Claude Rochas, la signature du bail avec Mr Guichard Anthony est effective depuis le 26 novembre 2014.

7- DELIBERATION POUR LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE « ACTIONS EN FAVEUR DE LA MAITRISE D'ENERGIE TEPOS »

Christelle Guionneau explique au Conseil que le Syndicat Mixte Grésivaudan a été porteur pour la candidature des 3 communautés de communes au programme Territoire à Energie POSitive. Cette

candidature a été acceptée, les communes doivent donc délibérer pour transférer cette compétence à la communauté de commune Chambaran Vinay Vercors.

Approbation à l'unanimité

8- DELIBERATION POUR LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE EN MATIERE DE RESEAUX ET SERVICES LOCAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES A LA 3C2V

Gérard CAMBON explique au Conseil qu'il doit délibérer pour transférer la compétence en matière de « réseaux et services locaux de communications électroniques » à la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors. Cela concerne la mise en œuvre par le Conseil Général avec la participation financière de la 3C2V dans les prochaines années, du Très Haut Débit pour les territoires ruraux et communes non desservis par les opérateurs.

Approbation à l'unanimité

9- DELIBERATION POUR DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR PROJET D'AMENAGEMENTS DE SECURITE CENTRE BOURG ET CD 35

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à faire une demande de subvention pour les projets d'aménagements de sécurité pour la D1092 et CD35 (chemin piétonnier) auprès des services concernés Département (conférence territoriale) et Etat (DETR).

Approbation à l'unanimité

10- DELIBERATION POUR DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR PROJET DE REALISATION DE RESEAUX D'EAUX PLUVIALES SUR LA GRAND-RUE

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à faire une demande de subvention pour le projet de réalisation de réseaux d'eaux pluviales sur la grand-rue auprès des services concernés Département (conférence territoriale) et Etat (DETR).

Approbation à l'unanimité

11- INFO TAP (RYTHMES SCOLAIRES)

Nathalie LYONNE fait le point pour le deuxième trimestre : les inscriptions sont stables, le nombre de groupes est maintenu ainsi que le nombre d'intervenants. Le planning des activités sera transmis aux familles sur une note par l'intermédiaire des cahiers de liaison. On peut noter les retours de satisfaction des enfants et des parents pour les activités proposées. Le nombre d'enfants dans les groupes est peu élevé ce qui permet un travail de qualité pour les intervenants qui en sont également très satisfaits.

12- INFO : LOGEMENT COMMUNAL T4 NOUVEAUX LOCATAIRES

Christelle Guionneau informe le Conseil que des nouveaux locataires occuperont le T4 rue du Souvenir Place courant janvier. La signature du bail sera effective prochainement.

13- CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DECEMBRE

Point évoqué : retrait de la commune de Morette de la communauté de commune Chambaran Vinay Vercors. Le Conseil débat de ce point, il apparaît comme primordiale que la commune de Morette et ses habitants puissent prendre cette décision, il apparaît comme maladroit que l'on demande aux conseillers

communautaires de voter en faveur d'un refus de retrait de la commune de Morette de la communauté de commune Chambaran Vinay Vercors, la question du vote n'est pas neutre. Ressort de la discussion les questions suivantes est ce qu'un référendum à Morette a été organisé ? Qu'en pensent les Morettins ? Les conseillers communautaires rapporteront cette discussion au conseil communautaire.

14 –COMPTE RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : COMMISSION FINANCE, COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE, COMMISSION COMMUNICATION, COMMISSION ECONOMIE ET AMENAGEMENT, ET EXTRANET POUR LES ELUS.

Les conseillers qui ont participé aux différentes commissions communautaires en font un résumé succinct au Conseil. Il est à noter qu'un Extranet pour les élus est en ligne sur le site de la communauté de communes, ils sont invités à le consulter.

15- INFOS DIVERSES

- Info : parcelle de Mme Dupard Ginette, celle-ci l'a vendue à un particulier.
- Info : point RFF/base de vie, négociation en cours pour l'occupation de terrain communal lors des travaux de la voie ferrée.
- Gérard Cambon propose la mise en place de panneaux d'agglomération supplémentaires pour marquer l'entrée de la commune (nouveaux quartiers...), en résulte un débat favorable à ces mises en place, ce point sera examiné lors d'une future commission aménagement.
- Menace de l'existence du SEDI (syndicat d'électricité), l'Etat avec la réforme territoriale veut dissoudre tous les syndicats (eau, OM, électricité...), cette compétence reviendrait à priori au département.
- Madame le Maire informe le Conseil que les services de la DDT ont interpellé la commune pour une maison en péril dangereuse sur la route de Bivan, un courrier en RAR a été envoyé aux propriétaires.
- Repas offert par le CCAS au plus de 65 ans : le samedi 6 décembre (distribution de colis pour les personnes dépendantes la semaine du 1^{er} au 5 décembre au domicile des bénéficiaires par les membres du CCAS) les bénéficiaires ont été très satisfaits du repas (Cuisine et saveurs de Saint Marcellin) et de l'animation (association « Pourquoi Pas »), très bonne ambiance pour ce repas.
- Vœux du Maire programmés le samedi 10 janvier 2015 à 11h à la salle des fêtes, il est programmé notamment que les enfants nés dans l'année 2014 seront accueillis lors des vœux, tous les habitants sont conviés.
- Calendrier 2015 des Conseils Municipaux : les mardis à 20h
 - ✓ 13 janvier
 - ✓ 24 mars
 - ✓ 28 avril
 - ✓ 26 mai

- ✓ 23 juin
- ✓ 22 septembre
- ✓ 20 octobre
- ✓ 24 novembre
- ✓ 15 décembre

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE MARDI 13 JANVIER 2015 A 20H